

# CRITERIUM NATIONAL DES JEUNES 2023

## Règlement

### INSCRIPTION

Toutes les inscriptions peuvent être effectuées **à partir du 15 août 2023** via l'adresse :  
(adresse non encore disponible)

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Les inscriptions doivent être rentrées **au plus tard le 17 septembre 2023 à 23h59**.  
Toutes les inscriptions rentrées après cette date seront refusées.

### NOMBRE MAXIMUM D'ÉPREUVES PAR ATHLÈTE

**Sélection à maximum 2 épreuves par athlète.**

Un athlète sera sélectionné à un maximum de deux épreuves individuelles.

Un athlète peut s'inscrire à 3 épreuves avec un maximum de 2 courses individuelles hors relais.

L'ordre de préférence doit être donné lors de l'inscription (épreuve 1, 2, 3)

### LES RELAIS

Les secrétaires de club peuvent inscrire préalablement les athlètes participant aux relais avec les noms dans l'ordre de course. L'ordre des athlètes devra toutefois être confirmé au secrétariat le jour de la compétition **AVANT 09h15**.

Chaque club peut inscrire **maximum deux équipes par catégorie**.

Les inscriptions sont toujours possible sur place au secrétariat le jour de la compétition AVANT 09h15. Les relais ont lieu au début du meeting.

### PERFORMANCES PRISES EN COMPTE

Le fair-play de chacun est requis afin que les performances soient correctes et non fantaisistes. En cas de mentions erronées, le CABW se réserve le droit de refuser l'inscription de l'athlète pour l'épreuve concernée.

Seront prises en compte, en priorité les performances outdoor 2023 puis performances indoor 2022-2023.

#### **Attention**

Toutes les inscriptions pour lesquelles les renseignements demandés ne seront pas complètement et correctement fournis seront refusées.

### NOMBRE D'ATHLÈTES SÉLECTIONNÉS

- les 32 meilleures athlètes pour les courses en couloirs
- les 18 meilleures athlètes pour les courses de 600m et de 1000m
- les 16 meilleurs athlètes pour les concours à l'exception des concours de perche et de hauteur
- les 12 meilleurs athlètes pour les concours de perche et de hauteur.

Chaque secrétaire recevra la liste des athlètes sélectionnés pour le 23 septembre 2023. Cette liste sera également mise à disposition sur le site à la même date.

**Il n'y aura aucune possibilité de choix des épreuves après que la liste des athlètes sélectionnés sera disponible sur le site du CABW**

## CONFIRMATION DES PRESENCES

Les athlètes devront obligatoirement confirmer leur présence au secrétariat au plus tard **45 minutes** avant le début de l'épreuve.

## PARTICULARITES

**Saut en longueur Benjamins et Benjamines :**

Zone d'élan limitée à 15m à partir de planche d'appel.

## CHANGEMENT D'EPREUVES

Une fois la sélection établie et mise à disposition sur le site du CABW, plus aucun changement d'épreuve ne sera autorisé sauf erreur due à l'organisation et uniquement si cela s'avère possible.

## SELECTION DES FINALISTES SPRINT ET HAIES

Pour les courses de sprint et haies en ligne droite, des séries et finales sont prévues. Sont qualifiés pour ces finales, les athlètes ayant réalisé **les huit meilleures performances dans les séries**. Les vainqueurs des séries ne sont donc pas automatiquement en finale.

En cas de performances identiques pour l'attribution des places en finale, il est pris en compte successivement :

- le départage au 1000ème de seconde
- le tirage au sort en présence des délégués.

Pour les épreuves du 150m haies et 300m il n'y a pas de finale. Les athlètes sont classés suivant le temps réalisé.

## PODIUMS

Un podium est attribué aux 3 meilleurs athlètes de chacune des épreuves avec remise de médailles et remise d'un diplôme.

## EXCEPTION

Tout point non prévu au présent règlement sera de la compétence exclusive du CABW.

BONNE COMPETITION